

Journée académique de l'innovation – mercredi 18 mars 2015

Intervenant : Monsieur Frédéric Chirat, maître de conférences en biochimie, directeur du centre d'accompagnement des pratiques enseignantes (CAPE) – Université Lille 1.

Animateurs : Natalie Malabre, IA-IPR d'histoire-géographie, Laurent Duhaupas, IA-IPR d'anglais

Rapporteurs : Prospérine Zidzou, enseignante missionnée SEPIA, Anne Kouklevski, principale adjointe au collège Chasse royale de Valenciennes

Le C.A.P.E. est un service dédié spécifiquement à la pédagogie. Il propose différents services aux enseignants pour les accompagner dans leurs réflexions et leurs actions enseignantes.

L'enseignement universitaire est très différent de l'enseignement du second degré. Il n'obéit pas à un programme national (chaque université définit son propre programme) et est majoritairement assuré par des enseignants chercheurs.

Ces derniers ne reçoivent pas (ou très peu) de formation à la pédagogie. C'est l'enseignant(e) ou l'équipe enseignante qui valide ou non l'obtention de l'unité de formation pour laquelle il (elle) a assuré l'enseignement.

Pour répondre à l'absence de formation à la pédagogie et à l'évaluation, M. Chirat a proposé, par l'intermédiaire du C.A.P.E. une formation sur l'évaluation.

I – Quelle évaluation ?

Il existe deux **logiques** d'évaluation :

- la logique **normative** qui évalue en fonction des autres, certains sont alors meilleurs que d'autres,
- la logique **critériée** qui juge sur des critères, tout le monde peut réussir.

L'évaluation peut se faire à **des moments différents** :

- **l'évaluation sommative** intervient souvent à la fin de l'enseignement, elle conduit alors à une note et entraîne une décision définitive. L'évaluation sommative peut être normative ou critériée,
- **l'évaluation formative** intervient tout au long de l'enseignement, elle ne donne pas lieu à une notation et n'entraîne pas de décision définitive. Elle permet de donner du « feedback ». L'évaluation formative est critériée.

II – Quelle méthodologie pour l'évaluation ?

L'évaluation se détermine en respectant 3 phases :

- la clarification : quel apprentissage veut-on évaluer ?
- l'observation : comment obtenir la preuve de l'apprentissage ?
- l'interprétation : comment analyser cette preuve d'apprentissage ?

Phase 1 : la clarification

Objectif : déterminer le niveau d'apprentissage.

Élémentaire : être capable de s'approprier des connaissances simples (activités de mémorisation, identification, classification...),

Intermédiaire : être capable d'appliquer ces connaissances élémentaires dans des situations connues (activités d'application, résolution, schématisation, débats...),

Profondeur : être capable de choisir et de relier des connaissances dans des situations complexes (activités de création, recherche, optimisation, conception...).

Pour assurer la validité d'une évaluation il faut s'assurer de bien évaluer ce qu'il faut évaluer :

- S'assurer de la cohérence avec les objectifs d'apprentissage,
- Tenir compte du poids relatif des objectifs,
- Se limiter à évaluer ce qui est observable (cibler les manifestations de l'apprentissage),
- S'assurer de la maîtrise de l'instrument d'évaluation par les étudiants (éviter d'évaluer un exposé si on n'apprend pas à faire un exposé dans le cursus),
- Utiliser un instrument adapté à l'objet évalué,
- Vérifier le niveau de difficulté et la longueur de l'évaluation.

Phase 2 : L'observation, les principaux instruments d'évaluation et le choix d'un instrument.

Objectif : choisir l'instrument d'évaluation.

Le choix de l'instrument d'évaluation se fait en fonction du niveau d'apprentissage. Plusieurs facteurs influent sur le choix de l'instrument :

- le niveau d'objectif à évaluer,
- le nombre d'étudiants,
- le nombre d'heures nécessaires à la préparation des épreuves,
- le recours ou non à plusieurs évaluateurs/correcteurs.

Phase 3 : L'interprétation

Objectif : interpréter le travail réalisé par l'étudiant

Selon l'instrument d'évaluation, l'interprétation des résultats est plus ou moins objective.

- ▶ Une grille de correction permet une analyse objective. Elle est élaborée pour
 - QCM
 - Vrai/Faux
 - Matching/Appariement
 - Réponses à compléter
 - Réponses brèves
- ▶ Une grille critériée, donne une analyse plus subjective.
 - Observations
 - Réponses à développer
 - Travail long
 - Exposé oral

III - Les biais de l'évaluation

Différents facteurs réduisent la **fiabilité** de l'évaluateur.

- Le niveau de fatigue de l'évaluateur
- L'ordre de correction (si je commence par corriger de très bonnes copies, j'ai tendance à être plus exigeant)
- La contamination intra-copie
- Les stéréotypes (aprioris sur le look d'un étudiant)
- L'effet Pygmalion (aprioris sur l'étudiant que le correcteur connaît)
- L'effet de Halo (écriture, soin...)

Pour les instruments d'évaluation plus subjectifs, le choix d'un outil de notation adapté permet de gagner en fiabilité. La grille critériée permet de répondre à cette exigence. Un travail en équipe permet de déterminer les critères retenus (présentation, orthographe, regard critique, clarté, exhaustivité...). Les évaluateurs définissent ensuite les niveaux de performance (excellent, bien ou insuffisant) puis l'indicateur retenu permettant d'évaluer le niveau de performance (si 5 exemples du cours, alors on considère que c'est excellent, s'il a plus de 2 exemples, c'est bien. Sinon on juge que c'est insuffisant).

Questions/Réponses

Q : Qui vous a demandé de créer le centre d'accompagnement des pratiques enseignantes ?

R : J'ai toujours été sensibilisé par la dimension enseignement. J'étais Directeur des études lorsque j'ai accepté la proposition du Vice-président à la formation qui souhaitait développer un accompagnement à l'enseignement. La pédagogie universitaire est quelque chose d'assez récent.

Q : Le groupe (CAPE) cherche-t-il à évoluer ?

R : Un stage sur l'évaluation est en cours. Les formations permettent de ne pas utiliser des termes complexes. A l'université, chacun utilise son langage disciplinaire. La pédagogie doit rester accessible à tous.